

FÊTES DE NOËL

NOUVEL AN.

GRANDE RÉDUCTION.

Nous désirons appeler l'attention de nos lecteurs et du public en général sur notre assortiment de Vins qui se recommandent par leur qualité et leur variété. Nous croyons pouvoir prétendre qu'il n'y a rien de supérieur en ce genre à Québec.

Nous avons décidé de vendre d'ici au premier février prochain, aux prix réduits suivants :

Vin Blanc sec	valant \$1.50	vendu \$1.20
Vin Palmerie	" 1.50 "	" 1.20 "
Vin Cabinet très-légier	" 1.50 "	" 1.20 "
Vin Colli Ingham	" 1.50 "	" 1.20 "
Vin L. P.	" 2.00 "	" 1.50 "
Vin McKenzie	" 2.50 "	" 2.00 "
Vin Xeres	" 4.50 "	" 3.00 "
Vin Sicile	" 1.50 "	" 1.00 "
Vin Tarragone	" 1.50 "	" 1.10 "
Vin Anderson	" 2.00 "	" 1.50 "
Vin McKenzie Oporto	" 2.50 "	" 2.00 "
Vin Chamisso	" 3.50 "	" 3.00 "
Vin Yass	" 3.50 "	" 3.00 "
Vin Coughbourn	" 4.00 "	" 3.50 "

Nous avons fait une réduction générale sur tout notre assortiment d'Épicerie, Eau-de-vie, Genièvre et autres liqueurs, et nous invitons les acheteurs à visiter notre maison avant d'acheter ailleurs.

LECLERCQ et LEBELLIER,
Côté des rues Saint-Jean et
Saint-Eustache.

18 déc. 1878 1068-1m

CANADA.

QUEBEC, 8 JANVIER 1879

Le *Globe*, et la plupart des journaux de la même couleur politique, persistent à voir, dans le résultat de la dernière élection de Toronto, une réaction favorable au parti réformiste. Voici sur quoi ils s'appuient. Les partisans de l'hon. M. Morris, qui comptaient sur une grande majorité, ont demandé une élection au nom de la politique nationale inaugurée par les hommes qui sont maintenant au pouvoir. Les journaux conservateurs disaient alors que les électeurs prouveraient, par leurs votes, leur confiance inébranlable en cette politique et dans les hommes qui la préconisent. Et les électeurs de Toronto-Est ont répondu par le résultat que l'on sait, c'est-à-dire en donnant une faible majorité au candidat conservateur.

La *Gazette*, de Montréal, a publié un tableau comparatif des votes enregistrés à cette élection, et à l'élection fédérale, pour démontrer que la réaction se réduit à peu de chose, attendu que l'augmentation des votes obtenus par le candidat réformiste n'est que de 152, et qu'elle n'est due qu'à des causes étrangères à la politique. Quoi qu'il en soit, il n'appartient bien qu'aux élections fédérales le candidat réformiste dans la même division n'a obtenu que 1,689 votes, tandis qu'à la dernière élection provinciale, il y a quelques jours, le candidat réformiste en a obtenu 1,831, avec une majorité dans trois sur quatre division de ce collège électoral.

Plusieurs journaux dans la Province de Québec s'efforcent d'appeler l'attention publique sur le commerce que le Canada pourrait faire avec la France, si l'on pouvait conclure un traité satisfaisant avec ce pays. Aux États-Unis, les journaux agitent la même question et publient force statistiques pour démontrer l'importance d'un tel commerce. Afin d'avoir accès aux marchés français, les Américains proposent de diminuer de 30 %, leur impôt de certains articles et de ne pas frapper au-delà de 40 % ceux imposés ad valorem.

Tous les articles de soterie imposés aujourd'hui d'un droit de 60 %, ne seraient que de 50 %, la première année, de 40 % la deuxième et de 30 % la troisième. A ce dernier taux, le droit resterait le même pour toute la durée du traité. Les droits sur les vins et les liqueurs seraient aussi diminués notablement.

Le *Journal de Commerce*, de Montréal, est d'avis que le Canada ferait admettre ses bétails et son bétail sur les marchés français en abaissant les droits qu'il impose sur les vins français seulement. Ce journal dit encore qu'en 1878, le Canada a exporté en Angleterre 16,595 bétails, contre 5,256 l'année dernière; 39,590 moutons contre 4,196 en 1877, et 2,312 cochons contre 350 en 1877.

Il faut remarquer que l'exportation a été restreinte plutôt par le manque de moyens de transport suffisant que par le défaut de la demande. Ce commerce prendra infailliblement des proportions énormes et les prairies de l'Ouest choisiront Montréal comme le meilleur débouché.

La France est un grand marché pour le bétail. En 1875, il y a été importé des bêtes à cornes pour une valeur de \$7,044,744, et pour \$12,072,323 de moutons. Pendant la même année, les exportations ont été de \$3,550,832, pour les bêtes à cornes, et de \$796,867 pour les moutons. Ainsi le Canada en abaissant le droit sur un article dont l'importation en Canada ne s'élève pas à \$400,000, obtiendrait accès sur un marché dont la consommation dépasse \$15,000,000 annuellement.

On lit dans la *Minerve* d'hier :

« Il est rumored que le marquis de Lorne a résolu d'envoyer en Angleterre les documents relatifs à la démission du lieutenant-gouverneur Leclercq. L'hon. M. Leclercq serait maintenu dans sa position, jusqu'à ce que l'affaire soit décidée par le secrétaire des colonies... »

Le *Chronicle*, de Saint-Jean, Terre-Neuve, combat de toutes ses forces le projet d'entrée de cette province dans la confédération. Il prétend que personne ne s'en occupe.

On mande de Winnipeg qu'il est rumored que M. Delorme a été nommé ministre de l'Agriculture dans le gouvernement de Manitoba.

On dit que, sur la demande d'un grand nombre d'électeurs du comté de Charlevoix, M. F. X. Cimon, entrepreneur des édifices publics à Québec, a consenti à se porter candidat dans ce comté, dont le siège aux Communes est vacant par le décès de M. Tremblay.

Nouvelles générales.

Mgr l'Archevêque de Québec, par une lettre qui a été lue, au prône de toutes les églises de cette ville, lundi, le jour de l'Épiphanie, a recommandé aux fidèles de prier pour l'infortuné Farrel qui va monter sur l'échafaud, vendredi, à 8 heures du matin.

D'après la recommandation de l'Archevêque, le jour de l'exécution, à 7 heures trois-quarts du matin, la grosse cloche de chaque église avertira les fidèles du moment où Farrel sera lancé dans l'éternité par les mains de la justice, afin que chacun prie pour lui.

On sait que Mgr doit dire sa messe à l'église Saint-Patrice, ce jour-là, vers l'heure de l'exécution.

La réception, hier au soir, dans les salons de l'Université Laval n'a pas été très-nombreuse, mais tous ceux qui y ont assisté, se plaisaient à dire qu'ils y ont passé d'agréables moments.

L'hon. M. Marchand est arrivé, ce matin, à Québec.

Le nouveau juge de la Cour des Sessions de la Paix a prêté serment, hier, et montera pour la première fois sur le banc, demain matin, pour présider l'ouverture du terme de cette cour.

Nous regrettons de n'avoir pu assister, hier au soir, à la conférence sur Rome, donnée par M. Routhier, à la Salle Victoria, sous le patronage du cercle catholique de cette ville. On nous dit que l'habile conférencier a traité son sujet avec un art et un tact parfaits. La salle était comble.

L'Événement et l'Éclair ont paru en double, hier, par respect pour la mémoire de M. Tremblay.

Les membres du barreau de Québec préparent une adresse qu'ils doivent présenter au nouveau juge des Sessions, M. Holt.

Le parlement d'Ontario s'ouvre demain. On attend le discours du trône avec une vive curiosité.

La *Minerve*, dit que les officiers-rapporteurs, à la dernière élection fédérale, ainsi que ceux qui ont été employés par eux à Montréal et dans les districts environnants, se plaignent amèrement que leurs émoluments ne sont pas encore arrivés d'Ottawa.

Il en est de même à Québec; notre correspondant d'hier en fait foi.

Une dépêche de Winnipeg annonce que les élections de Sainte-Agathe et de Saint-Charles vont être annulées.

Le bureau de commerce de la Puissance s'assemblera à Ottawa, le 21 janvier. Il y sera discuté des questions de la plus haute importance.

Une dépêche de Winnipeg, annonce la présence, en ce moment, de Louis Riel, à Pembina. On assure qu'il a passé son temps dans un collège de la province de Québec jusqu'ici, et non dans un asile d'aliénés. On ne sait pas encore quelles sont ses intentions.

Il se publie maintenant deux journaux à Emerson, le Nord-Ouest, l'International et le Journal.

L'hon. M. McGreevy était à Ottawa, aux dernières nouvelles, pour demander grâce en faveur de Farrel.

Nous comprenons le devoir de l'hon. M. McGreevy en cette occasion, mais la Justice a aussi les siens envers la société, que personne ne voudra contester.

Demandons plutôt la miséricorde Divine pour le criminel converti, la quelle lui est déjà garantie, car on nous dit que Farrel est animé des meilleurs sentiments et qu'il est résigné à son sort.

Les funérailles de M. Tremblay ont eu lieu, ce matin, à la Basilique, au milieu d'un vaste concours de parents et d'amis. Le défilé se composait de plus de 400 personnes. Les porteurs du poêle étaient les hon. MM. Laurier, Joly, Thibault, Pelletier, Fabre et McCord. Le levée du corps a été faite par M. le curé de Québec. M. le recteur de l'Université Laval, le Rév. M. Hamel, a chanté le service, assisté par le Rév. M. Roussel, directeur du pensionnat de l'Université Laval, et par le Rév. M. Côté, vicaire à la Basilique, comme diacre et sous-diacre. L'absoute a été faite par le Rév. Père Henning, supérieur des Rédemptoristes de Saint-Patrice.

Les facilités à New-York.

Un journal anglais vient de publier de longs et intéressants détails sur les facilités qui se sont produites, dans la ville de New-York, pendant le cours de l'année qui vient de s'écouler. Ces facilités sont au nombre de 917 et elles représentent un passif collectif de \$13,000,000 sur l'année précédente. C'est l'année la plus désastreuse par laquelle le commerce de la métropole des États-Unis soit passé depuis la crise. Un grand nombre de maisons que l'on croyait établies sur des bases solides se sont

écroulées, et leur chute ont causé de grandes surprises.

Les banquiers, les courtiers et les vendeurs de liquors figurent dans la liste pour 40 facilités chacune. Le passif des banquiers et des courtiers s'est élevé à \$4,929,801 et l'actif n'a été que de \$559,073. Le passif des vendeurs de liquors a été de \$1,958,251 et l'actif de \$475,569. Il y a eu 34 facilités dans la classe des charpentiers et des constructeurs, avec un passif collectif de \$9,346,352 et un actif de \$223,224 seulement.

Trente-neuf manufacturiers ont été forcés de suspendre leurs opérations, avec un passif de \$2,825,104 et un actif de \$655,917. On compte le même nombre de facilités dans le commerce de chaussures avec un passif s'élevant à \$2,159,599 et un actif de \$792,180. Trente-huit épiciers ont été forcés de liquider avec un passif de \$1,071,575 et un actif de \$438,865. Il n'y a eu que neuf facilités parmi les marchands tailleurs, et 29 dans le commerce de la chapellerie, 24 dans le commerce des provisions et 23 dans le commerce des produits. Vingt-six marchands d'articles de fantaisie n'ont pu résister à la dépression du commerce et ont liquidé avec un passif de \$810,310 et un actif de \$348,280. Dans le commerce des bijouteries, il y a eu 20 facilités avec un passif de \$734,811 et un actif de \$174,688. Les marchands de nouveautés qui ont fait faillite sont au nombre de 14, et les hôteliers et propriétaires de restaurants sont au nombre de 22.

Le commerce des meubles a vu 19 facilités, et 18 bouchers ont succombé sous le poids des temps durs. Vingt marchands de cigares ont fermé leurs boutiques, et dans le commerce de tabac il y a eu huit facilités. Il y a eu sept facilités parmi les éditeurs et libraires. La baisse des prix du charbon a causé dix facilités. Il y a eu six facilités dans le commerce des draps et des lainages, et dix dans celui des fourrures. Neuf pharmaciens, 13 marchands de quincailleries, 16 marchands de bois, 14 marchands de papiers et imprimeurs ont suspendu leurs paiements dans le cours de cette année. Le journal continue ainsi et passe en revue toutes les branches du commerce. Il y a des hommes de profession, des avocats, des médecins qui se sont prévalus de l'acte de faillite. La liste est close par un sénateur d'état, un commissaire de police et deux ex-juges.

Revue politique d'outre-mer.

Paris, 25 déc.

Les dépêches, reçues le 25 à Paris, signalent une détente générale dans les affaires d'Orient. Lord Beaconsfield, de son côté, affirmait que nulle puissance ne ferait d'opposition à l'exécution pleine et entière du traité de Berlin.

Il est de fait que la Porte semble se décider à négocier avec la Grèce pour la rectification des frontières que lui a accordées le Congrès, et avec le Monténégro pour la cession de Podgoritz. De plus, les relations de l'Angleterre et de la Russie semblent empreintes depuis quelque temps d'une certaine cordialité qui indique une entente.

Cet apaisement, coïncidant avec les fêtes de Noël et du premier de l'an, n'est-il que provisoire, ou bien annonce-t-il une solution prochaine de toutes les difficultés orientales? C'est ce que nous saurons prochainement.

Il reste pourtant une question qui n'est pas résolue. La commission mixte chargée d'organiser l'administration de la Roumélie a brusquement interrompu ses travaux. Les uns voient dans ce fait une intrigue de la Russie qui aurait suscité mille difficultés à la commission et surtout ne lui aurait laissé que les caisses vides. Les autres pensent que cette suspension des travaux des commissions n'est due qu'à la mauvaise saison et à d'autres causes secondaires.

La fuite de l'émir de Caboul est aujourd'hui officiellement confirmée. Toutefois la guerre ne semble pas finie pour cela.

On télégraphie au *Times* que Vali-Mohamed, général afghan, est à Konchi, c'est-à-dire près des défilés de Shutar-Garden, avec onze régiments d'infanterie et quatre de cavalerie.

Cette manœuvre indique une intention de résistance. Nous remarquons, en effet, que les Anglais n'avaient plus depuis quelques jours; ils n'ont plus depuis Jellalabad.

On aurait pu croire que le roi de Danemark, qui règne sur un tout petit État et n'inquiète personne, devait être à l'abri des menaces et des entreprises de la Révolution. Il est, parait-il, dans la même situation que les autres souverains.

Une dépêche adressée au *Standard* annonce qu'il a reçu des lettres le menaçant de mort, et qu'on a saisi à Hambourg une caisse de bombes Orsini à destination de Copenhague.

La situation de Saint-Petersbourg n'est pas meilleure. La semaine dernière, plus de cent personnes, dont quelques-unes appartenant aux classes élevées, ont été arrêtées, sous prévention de complot contre la sûreté de l'État.

La jeunesse des écoles se fait remarquer par son esprit de turbulence et d'indiscipline; elle est toujours prête aux manifestations politiques. Et l'on a remarqué, dans toutes les circonstances, qu'elle avait l'appui de la population.

Il serait question, à ce que disent certains journaux, de fermer provisoirement les universités et les collèges.

Pour que le gouvernement recoure à de pareilles mesures, il faut que la fermentation soit bien grande.

L'Estafette donne quelques détails

résumés intéressants sur le commencement des négociations qui ont réuni le roi de Danemark, le fils de Napoléon III, avec la princesse de Danemark. C'est le général Fleury qui eut le premier l'idée de cette alliance pour le jeune prince. Ce dernier, consulté, il y a déjà plusieurs mois, sur le projet du général Fleury, aurait répondu que, malgré l'éclat d'une pareille alliance et tout

en reconnaissant les hautes qualités de la princesse qu'on lui destinait, il préférait attendre et se marier selon son cœur.

Les choses en étaient là, lorsque le prince impérial, invité à visiter le duc de Nord, se rendit à Copenhague. Il y reçut du roi l'accueil le plus gracieux. Esprit-on qu'il parlait mariage? Peut-être! Ce qui est certain, c'est qu'il resta muet. Il parut pour continuer son voyage. Mais on l'invita à revenir. Il revint, en effet, et ne parla pas plus qu'il ne le premier passage. Son cœur lui conseillait le silence! Il quitta donc Copenhague sans qu'il eût été question de mariage. Le doute n'était plus permis sur ses intentions. Le duc de Danemark reprit aussitôt avec le duc de Cumberland des négociations qui avaient été entamées précédemment, et qui ont abouti, comme chacun le sait, par le mariage de la princesse Thyra avec l'héritier du roi de Hanovre.

Espagne.

On écrit de Madrid à la Correspondance Havas :

« La coïncidence qui existe entre la prochaine venue à Madrid du roi don Francisco de Assis et les insinuations qui se répandent en Espagne et hors d'Espagne relativement au mariage plus ou moins rapproché ou plus ou moins éloigné du roi don Alfonso commence à préoccuper quelques cercles politiques où l'on se souvient des difficultés diverses, quoique stériles, que l'on chercha à susciter au mariage du roi avec l'infortunée et inoubliable reine Mercédès.

« Nous ne savons si, comme on pourrait le penser d'après tout ce travail de déduction, le voyage du roi don Francisco à quelque rapport avec le mariage du roi don Alfonso avec la princesse dont parle le *Figaro*, qui n'est autre que la princesse dona Cristina de Orléans; nous ignorons s'il est des gens à qui ce voyage déplaît et qui le contraire. Ce que nous savons, c'est que cela commence à occuper l'opinion, dont nous ne devons pas accuser les manifestations par respect pour la liberté du Roi qui saura choisir la compagnie la plus digne et la plus favorable pour cette très-importante affaire.

« Le correspondant d'un journal américain n'imite pas cette réserve de nos Débats. Il rapporte le bruit que le roi don Alfonso aurait demandé conseil au Pape sur la question de son second mariage. Il dit que, personnellement, la pensée d'une nouvelle union ne lui eût causé aucun mal, mais qu'un célibat prolongé pourrait nuire aux intérêts de la monarchie espagnole. Là-dessus le correspondant se livre aux appréciations suivantes :

« Le Roi et sa sœur la comtesse de Girgenti n'ont pas d'enfants, leurs deux frères plus jeunes ne sont pas mariés, et le trône se trouve ainsi à la merci d'un accident ou d'un crime. Parmi les princesses de la maison de Bourbon considérées comme pouvant être choisies, on cite la sœur aînée de la défunte reine (qui est peut-être un peu âgée pour le Roi), la princesse Blanche d'Orléans, la fille du comte de Trapani, et la fille du duc de Séville. Parmi les autres puissances, une protestante étant naturellement hors de cause, la deuxième fille du roi Léopold de Belgique paraît être en faveur, quoiqu'elle soit peut-être un peu jeune.

« La question, surtout depuis l'attentat de Moussat, est envisagée comme très-importante, car une succession disputée ou une régence en Espagne ou en Italie pourrait amener la proclamation de la République qui inaugurerait probablement un autre 48.

« La Correspondance, de son côté, dit que tous ces calculs sont sans fondement au moins en tant qu'ils se font en vue de solutions prochaines. Elle croit que le Roi ne songe pas, quant à présent, au mariage, et qu'il se passera encore quelque temps avant que tout ce qu'on dira à ce sujet, cesse d'être prématuré et aventureux. Personne, dit en terminant le journal, ne peut parler avec fondement de ce que nul ne connaît.

BULLETIN TELEGRAPHIQUE

Service général.

ORDRES DE COURSE.

ANGLAIS.

Londres, 7 janv.

Le gouvernement français n'est pas satisfait de la conduite du bey de Tunis, qui a envoyé un plénipotentiaire à Paris, et il demande de faire appeler au conseil de France, la démission des fonctionnaires complices et une enquête sur la dispute avec le Desany.

Les constructeurs de navires ont décidé de donner avis d'une réduction de salaire de 5 pour cent sur divers genres de travaux. Les constructeurs sur le Wear ont l'intention de faire une réduction de 15 à 25 pour cent. On s'attend à une forte résistance.

Le *Standard* dit que lord Beaconsfield est sérieusement malade, et que ses médecins sont inquiets.

Le général Grant a eu une brillante réception à Belfast.

ÉTATS-UNIS.

Atlanta, Ga, 7 janv.

On patine sur la glace ici pour la première fois depuis 20 ans. On a fait un dépôt de mille livres de glace, ce qui ne s'est encore jamais vu ici. Les pauvres souffrent beaucoup.

New-York, 9 janv.

Le *Herald* publie des rapports spéciaux sur le départ de Sher Ali de Caboul, après avoir laissé ses pleins pouvoirs à son fils Yakoub Khan auquel il a conseillé de repousser toute négociation avec les envahisseurs. L'Afghanistan a été reçu sur le territoire russe avec tous les honneurs dus à un potentat.

Les commandants anglais, au dire du général russe Pagnafon distribuent de l'argent parmi le peuple des districts de l'Afghanistan qui ont déjà été subjugués.

Respectueuses condoléances.

Nous avons appris avec regret la mort d'un brave soldat.

L'hon. H. F. Strange, colonel en retraite, père du très-estimable commandant de la batterie B, vient de s'éteindre à Londres, à l'âge de 81 ans.

Quatre-vingt un ans! Age étonnant, quand on songe à la vie ardue et active que ce vaillant soldat a menée dans ses campagnes des

Indes et de la Chine, où le climat et la sauterie ont fait tant de nobles et illustres victimes!

Mort au service en 1816, le colonel H. F. Strange commanda tour à tour le 8^e et le 20^e Camerons et le 25^e King's Own Borderers. Comme on le voit par cette courte biographie qui représente quarante ans de services actifs, c'est une existence noble et remplie, et le commandant de la batterie B, bien de race guerrière et noble, non-seulement son père, mais aussi par d'illustres aïeux couronnés d'Angleterre et la France conservent un précieux et historique souvenir.

Nous reviendrons sur ce sujet en temps opportun. Pour le moment, qu'il nous soit seulement permis de présenter nos respectueuses condoléances au colonel E. B. Strange de la batterie B, convaincu que toutes les sympathies, d'où qu'elles viennent, quand elles sont nobles et sincères, atténuent la douleur de ceux qui sont atteints dans leurs plus chères affections.

CITADELLE.

(Correspondance.)

M. le rédacteur,

Vous m'obligez beaucoup en publiant ma réponse à la correspondance publiée, hier, dans votre journal, concernant le paiement des maisons de police de la division électorale de Québec-est dont j'étais l'officier-rapporteur, lors de la dernière élection et laquelle dite correspondance est signée par M. L. M. Picard, de Saint-Roch.

Le vingt-huit de novembre dernier, j'ai fait publier dans les faits-divers de l'Éclair, un avis informant MM. les propriétaires de maisons de police, que je n'avais pas encore reçu du gouvernement fédéral l'argent pour loyer des dites maisons de police; et qu'assisté que je recevais cet argent, les propriétaires de ces maisons seraient payés sans retard.

J'ai écrit trois lettres au gouvernement fédéral pour cet argent, et je n'en ai reçu ni argent, ni réponse. J'ai payé de mes propres deniers, pour un certain nombre de maisons, mais il m'a été impossible de le payer tous. Ce que M. Picard et autres ont convaincus d'une chose, c'est que dès que je toucherais cet argent je les paierai sans retard.

ISAIÉ NOLET,
Off. rapp. de Québec-Est.
Québec, 8 janvier 1879.

M. A. B. Cherrier, l'auteur de l'Almanac des adresses de la ville de Québec, vient de publier une petite brochure qu'il dédie aux patrons de son ouvrage et dans laquelle il en raconte l'histoire depuis sa fondation, en 1853, jusqu'à nos jours. On sait que M. Cherrier a toujours apporté le plus grand soin au *Directory* de Québec, et les succès qu'il a obtenus auprès d'un public qui s'en laisse rarement imposer, attestent que son ouvrage réunit toutes les qualités essentielles au bon travail et qu'il est destiné à M. Cherrier a voulu populariser davantage son ouvrage en racontant toutes les phases diverses par lesquelles il est passé et il a su y mettre un grand intérêt, attestant qu'il connaît parfaitement le terrain sur lequel il opère. Il y a dans ce travail court et précis bien des faits qui ne sont pas assez généralement connus, ni assez appréciés. On ne se rend pas assez compte des difficultés sans nombre qui se dressent sur le chemin du compilateur qui veut faire un travail d'exactitude mathématique.

On ne peut nier que M. Cherrier a atteint un point très-élevé dans les hauteurs de la perfection; et dans le cours de sa carrière bon nombre de gens que ses succès emportaient de dormir ont tenté l'épreuve et ont tous reculé devant les difficultés. Mais, si M. Cherrier est resté seul sur le terrain qu'il exploite, il ne se repose nullement et cherche constamment les moyens de perfectionner et développer son ouvrage.

Dans la brochure qui nous occupe en ce moment il promet de redoubler d'efforts pour apporter à son *Directory* de nouvelles améliorations qui en fassent un volume d'un usage universel.

Nous avons reçu des éditeurs l'Almanac annuel illustré de phénologie et de santé pour 1879. Cette publication devient d'une nécessité absolue dans toutes les familles instruites, car elle est remplie de matières à lire du plus grand intérêt, traitant de la phénologie de la physiognomie, de la santé, de l'hygiène, de la diète, etc. Cette dernière livraison, outre les notes astronomiques ordinaires, contient plusieurs suggestions appropriées, des notes sur la consommation, le soin à donner aux yeux, la diphtérie, la maladie de cœur, la dyspepsie, les cas d'insolation, la fièvre, la diète, etc., avec portraits et esquisses de J. L. Meisnionier, J. Everitt Millais, A. L. Phelps et maintes autres belles illustrations; les principes de la phénologie, montrant la position des organes, et des notices sur des publications récentes. Il y a aussi un supplément avec des adresses concernant l'institut américain de phénologie, le tout pour 10 centimes seulement. Cette brochure est bien imprimée et doit avoir une large circulation. Envoyez 10 centimes en timbres de poste immédiatement aux éditeurs S. R. Wells et Cie, 737 rue Broadway, New-York.

FAITS DIVERS.

Hier matin, vers 11 heures une cinquantaine d'ouvriers sont venus au Parlement en demandant à voir M. Joy. Ce dernier n'était pas à son bureau dans le temps et ces hommes se sont retirés sans dire quel était le but de leur visite.

Les funérailles de M. Tremblay, ce matin, étaient sous la direction de M. Lépine, entrepreneur de pompes funèbres de Saint-Roch, dont la préparation lui avait été confiée. Tous les arrangements ont été parfaits et le convoi de l'intelligence et du goût de M. Lépine dont l'expérience en ce genre est universellement connue.

Le premier tirage des billets de la loterie du Sacré-Cœur, à Saint-Joseph de Lévis, a eu lieu, le 30 décembre dernier. Quarante-cinq beaux prix ont été gagnés, et les intéressés ont déjà été informés de leur succès, ou le seront prochainement. Le second et dernier tirage aura lieu dans le cours de juillet prochain.

Que les amis du Sacré-Cœur veuillent bien continuer à encourager

comme ils l'ont fait jusqu'ici, des œuvres qui le ciel semble bénir.

En retour, des prières ferventes et continuées seront adressées dans le nouveau sanctuaire pour tous les affligés, tous les bienfaiteurs, et en particulier pour tous ceux qui auront encouragé la loterie du Sacré-Cœur de Saint-Joseph.

AVIS IMPORTANT.—Toutes les personnes qui ont reçu en dépôt des billets de la grande loterie des Seigneurs Gries doivent en rendre compte immédiatement. Les coupons des billets vendus doivent être enregistrés pour les rendre valides et l'argent envoyé au comité ayant le tirage de la loterie. Les personnes qui ne se conformeraient à cet avis en subiraient les conséquences.

Il y a eu une réunion publique, dimanche, à Saint-Sauveur, dans le but de faire signer une pétition demandant au maître général des postes de faire faire la distribution gratuite des lettres, journaux, etc., dans cette municipalité.

La dernière exécution qui a eu lieu à Québec, fut publique. John Mehan, qui avait tué un nommé Pearl, dans la rue Saint-Valier, fut exécuté en face de la prison, le 22 mars 1861.

Une enquête a eu lieu, hier, dans la rue Richelieu, sur le cadavre du malheureux Philibert qui a péri dans l'incendie du moulin de M. Martineau, dimanche dernier. Il est impossible de dire comment l'incendie a éclaté, ni comment le malheureux a péri, sans pouvoir sortir du moulin. Le jury a déclaré que le défunt était mort asphyxié par le feu. On pense que c'est lui-même qui avec sa pipe, aura mis le feu à la bâtisse.

À l'enquête qui a eu lieu sur le cadavre de Cloutier, qui est tombé mort, dimanche, dans une cabane de pêche, sur la rivière Saint-Charles, le jury a déclaré que la mort avait été causée par une maladie de cœur.

Maxime Labonté, était un vieux célibataire qui vivait seul à Saint-Antoine de Tilly, au deuxième rang de cette paroisse. Il était sobre et menait une vie exemplaire. La semaine dernière, les voisins ne l'avaient pas vu sortir depuis quelques jours et s'en inquiétaient. Quelques-uns entrèrent dans sa maison et le trouvèrent assis sur une chaise, mais raidi par la mort. Ils furent témoins d'un spectacle horrible. Deux chats qui avaient été renfermés avec lui dans la maison depuis plusieurs jours, lui avaient dévoré une grande partie du visage.

Les six nouveaux constables de police nommés par le gouvernement font en ce moment le service au poste n° 1. Ils feront la garde pendant le terme de la cour des sessions de la Paix.

Revue des annonces nouvelles.

Dechets de salaisons.—J. B. Renaud et Cie.
Protection.—F. X. Lepage.
Vin Quinine de Northrop et Lyman.
Phosphore.—Evans, Mercer et Cie.
La consommation guérie.—Dr. M. R. Bell.
Remède phosphoré de l'huile de foie de morue, de Robinson.

LE PHOSPHORE !



Des faits et des choses étonnantes.
Les plus sceptiques sont forcés de reconnaître le pouvoir curatif du Phosphore, comme le démontre l'extrait suivant d'une lettre qui vient d'être reçue :

CHARLOTTETOWN, 6 août 1878.

Aux propriétaires du PHOSPHORE.

Chers messieurs, Mon médecin m'a recommandé de faire usage du Phosphore, ayant été un martyr de la dyspepsie, compliquée d'une prostration nerveuse, pendant trois ans. J'avais essayé tant de remèdes auparavant que j'avais des doutes sur sa propriété curative, mais après en avoir pris quelques doses je trouvais que la dyspepsie cédait rapidement à l'action du Phosphore. Je persévère et je suis heureux de dire qu'après en avoir pris six bouteilles je me trouvais presque guéri et je sens qu'un résultat favorable était inévitable.

(Signé), DAVID POWELL.

Conducteur Ch. de F. L. P. E.

Témoin, JAMES FRASER.

Prix : \$1.00 par bouteille, et on peut se le procurer de tous les chimistes et droguistes dans toute la Péninsule.

19 août 1878. 700

LA CONSOMPTION GUERIE.

Un ancien médecin retiré de la pratique active ayant eu communication de la part d'un missionnaire de l'Inde, d'une formule d'un remède végétal simple pour la guérison prompte et permanente de la consommation, de la bronchite, du catarrhe, de l'asthme et de toutes les affections de la gorge et des poumons, aussi pour la guérison positive et radicale de la débilité générale et toutes les maladies nerveuses, après avoir parfaitement éprouvé ses étonnantes puissances curatives dans des milliers de cas, sentant qu'il est de son devoir de faire connaître ce remède à ceux qui souffrent. La recette sera envoyée gratis à tous ceux qui le désireront avec des prescriptions complètes pour le préparer avec soin et en faire usage.

Adresser avec des timbres nommant ce papier.

DR. M. E. BELL.

No. 68, rue Court Land.

3 av. 1878. 231 Baltimore, MD.

INVALIDES, desirant prendre l'emboulement, acquiescent à l'appel, donner à votre corps une habitude régulière, jour d'un sommeil réconfortant, sentir et savoir que chaque fibre et tissu de votre système sont renouvelés.

Si vous desirer toutes ces choses commencent immédiatement à faire usage du Vin Quinine préparé par Northrop et Lyman, de Toronto, et on peut de temps en temps tout votre système fortifié. C'est un fait bien connu que le Quinine a été reconnu par la faculté médicale, depuis plusieurs années, comme le meilleur excitant de l'appétit et le meilleur tonique connu. Et pour la débilité générale, cette combinaison sera trouvée supérieure à toutes les autres préparations. Et combiné comme il l'est avec du xérès lin et des aromes choisis, il devient un fortifiant agréable pour tout le système. Les propriétés du Quinine ont fait disparaître la fièvre. De petites doses fréquemment répétées, rafforment le sang, augmentent la force musculaire et fortifient le ton du système nerveux. L'opération particulière de cette médecine dans la débilité générale, et comme excitant à l'appétit, a été objet d'une longue et minutieuse observation et on croit qu'elle ne faillira jamais, si elle est administrée judicieusement, à moins qu'il y ait d'autres maladies d'un caractère différent. Les personnes d'une constitution faible peuvent le prendre sans la moindre difficulté, parce qu'il fortifie l'estomac et les organes digestifs et rarement il faut plus de six ou deux bouteilles pour effectuer un bon effet, et il ne contient rien de nuisible à la constitution la plus délicate. Rappelez-vous le demander le "Vin Quinine préparé par Northrop et Lyman, Toronto," et vous serez sûr que vous obtiendrez la valeur de votre argent.

En vente chez tous les vendeurs de médecine.

13 août 1878. 677

"La Consommation Pulmonaire vient du défaut de la vitalité dans le bioplasme naturel ou la matière de genre," et ce défaut ne se manifeste qu'en permettant dans la perte ou l'atrophie de tout corps, mais aussi dans le déclin particulier, principalement dans les poumons et dans le système lymphatique, des parties de ce bioplasme dans une matière atrophique, faible, mais prolifère, qui, au lieu de soutenir la nutrition et l'intégrité des tissus (qui est la fonction naturelle du bioplasme) les entrave et les livre avec une substance disposée plus ou moins à la décadence, et qui produit enfin la désagrégation et la destruction.

Pour remédier à ce défaut que la vitalité et la force du bioplasme perd être soutenues et ainsi d'élever la toute système c'est la fonction et le dessein de l'Enlusion Phosphorée de l'huile de Foie de Morue avec Lactophosphate de Chaux de Robinson.

Prépare soussigné, J. H. ROBINSON, pharmacien, Saint-John, N.B., et à vendre par tous les autres pharmaciens. Prix, \$1.00 par bouteille; six pour \$5.00.

8 mai 1878. 360-181

Annonces Nouvelles.

DECHETS DE SALAISONS.

FILETS, ROGNOIS, RETAILLES, PANNE EN BRANCHE, PATTES, TÊTES, Etc., etc.

A BAS PRIX.

A VENDRE PAR

J. B. RENAUD ET Cie.

72 et 82, rue Saint-Paul

8 janv. 1878. 8-1a-46v.

LA COMPAGNIE

D'ASSURANCE DE QUEBEC

Avis est par le présent donné qu'un DIVIDENDE SEMI ANNUEL de

CINQ POUR CENT

sur le capital payé de la Compagnie a été déclaré, payable au bureau, le et après

JEUDI, le 16 du présent mois.

Les livres de transfert seront formés depuis ce jour jusqu'au 16 janvier, ces deux jours inclus.

W. L. FISHER, Secrétaire.

8 janv. 1879. 7-6f

BAZAR

EN FAVEUR DE

L'Asile du Bon Pasteur.

Il sera tenu un Bazar en faveur de cette institution de charité, dans le cours du mois de SEPTEMBRE prochain.

Les personnes qui seraient disposées à faire quelque don en faveur de la bonne œuvre, sont priées de vouloir bien le faire parvenir aux dames dont les noms suivent :

Mesdames Alexis Gariépy, Miville Deschamps, Félix Fortin, Séraphin Aro, Frédéric Fraser, Jean Noël, Vrs. Michel Drolet, Julien Samson, F. X. Biron, Joseph Lafrance, Napoléon Morency, François Rochon, Bazil Vaillancourt, Zacharie Pouliot, D. Gosselin, J. B. Vézina, Joseph Pichet, Elie Hamel, Nazaire Lachance, Joseph Vermette, Augustin Trudelle, Charles Langlois, Benjamin Page, Zéphirin Vaudry, Eugène Laroche, Mlle R. Munn, Mesdames Michel Rigali, Rosée Renaud, Ferdinand Auclair et Alfred Lortie. Mesdames Ferdinand Martineau et Théodore Tremblay, présideront à la table des rafraichissements.

7 janv. 1879. 6

ACTE DE FAILLITE DE 1875

ET SES AMENDEMENTS.

Dans l'affaire de

ADOLPHE GAGNON,

de Québec, Epicier.

Failli.

Fonds de Banqueroute à vendre

par Soumissions.

DES SOUMISSIONS à tant dans la piastre, selon la valeur spécifiée par l'inventaire seront reçues par le soussigné jusqu'à TROIS heures P. M.

MERCREDI, le huitième jour de janvier courant.

pour le Fonds de Commerce, Accessoires de Magasin, Livres de Dettes appartenant au dit failli.

Les soumissions qui ne seront pas pour de l'argent comptant devront faire connaître les garanties offertes et elles pourront spécifier le fonds de commerce et les dettes ensemble ou l'un ou l'autre séparément.

La soumission la plus élevée ni aucune des soumissions ne seront pas nécessairement acceptées.

Le fonds de commerce qui consiste en Epicerie peut être examiné s'adressant au soussigné, dans le bureau d'au pour voir une liste des dettes et l'inventaire.

Montant du fonds de commerce

d'après l'inventaire..... \$7,042 40

Accessoires de magasin..... 233 85

Livres de Dettes..... 436 89

Obligations avec hypothèque..... 500 00

\$6,913 14

Québec, 1er janv. 1879

J. AUGER, Syndic.

4 janv. 1879. 3

ROBES DE SOIRÉES,

etc., etc., etc.

NOUS RECEVONS AUJOURD'HUI UN ASSORTIMENT CHOISI D'EFFETS DE FANTAISIE, tels que :

Robes de Bal, Robes de Dîner, Robes de Soir, Soies Grues et fines dans les nuances de couleurs les plus nouvelles.

Satins dans les nuances les plus recherchées.

Manteaux d'Opéra, Mantilles en dentelles, Dentelles Reelles, Bertha's en Dentelle, Fleurs pour robes, Parures complètes en fleurs pour bal.

Robes de toutes les largeurs et dans les nuances les plus à la mode.

Prillings en Lisse, en Point et en Tulle.

Dix différents genres de Corsets de premier choix.

Gants de peaux de toutes les couleurs, de 2, 3 et 4 boutons.

Modistes de première classe.—En conséquence du grand nombre de couturières que nous employons nous pouvons remplir un ordre dans l'espace de quelques heures seulement.

N. B.—Nous tenons les meilleures qualités d'EFFETS DE DEUILS et les commandes reçues à cet effet sont exécutées sous le plus court délai.

GLOVER, FRY ET Cie

30 déc. 1878. 1108

PAPIERS A Ecrire

PAPETERIE !

Les soussignés ont en mains un assortiment complet de

PAPIER A NOTE.

PAPIER A Ecrire.

AUTRES PAPIERS A Ecrire.

ENVELOPPES.

ENCRE.

LIVRES BLANCS.

Le tout sera offert à des prix très-bas, en gros ou en détail.

Les Livres blancs sont faits à ordre, à bon marché.

J. et W. REID,

98 et 100, rue Saint-Paul.

28 déc. 1878. 1105

CADEAUX DE LA NOUVELLE ANNEE

Fourrures ! Fourrures !

GRANDE REDUCTION DANS LES PRIX.

POUR DAMES ET MESSIEUR !

Et un grand assortiment de

Robes en Peaux d'Ours et de Buffle.

RAQUETTES ! MOCASSINS !

Gants et Gantelets

EN FOURRURES ET EN CUIR

A DES PRIX EXTREMEMENT BAS

G. R. RENFREW ET Cie

HAUTE-VILLE.

24 déc. 1878. 1093

B. HEBERT

MEDICIN VETERINAIRE,

No 15, rue Notre-Dame des Anges,

En face du marché Jacques-Cartier, Saint-Roch.

Il se charge de guérir les maladies éparvies, regardées comme incurables : Sparvins, ringlones, efforts de la hanche, des reins, des épaules et du pied, cors aux pieds, sursauts, veignons, cassures, hémorroïdes ou moelles, etc., etc.

Il est le frère de A. O. Hébert, écuier, professeur à l'Université-Laval.

22 nov. 1878. 1010

PAPIER ET PAPETERIE.

Papier à écrire, Enveloppes, blanches et de couleurs ; Livres blancs, Récurs, Plumes, et Fourrures, bureau en général, qui seront vendus à très-bas prix.

J. et W. REID,

Rue Saint-Paul.

17 avril 1878. 283

601 PRIX

VALANT

\$10,420.00

Seront tirés positivement

JEUDI, LE 16 JANVIER 1879.

GRANDE LOTERIE

Pour venir en aide à l'achèvement de l'Hôpital des Pauvres, Vieillards et Infirmités des Sœurs Grises de Montréal, sous le patronage de Sa Grand Monseigneur de Montréal.

COMITÉ DE DIRECTION.

W. H. Hingston, M.D. ; A. Larocque.

H. Judah, C. R. ; A. W. Ogilvie.

J. W. McLaughlin ; R. Boileau.

R. J. Devins ; R. Valois.

Revd. M. Bonissant.

Aura lieu positivement

Jeudi, 16 janvier 1879

A l'Asile Nazareth, no 1085, rue Sainte-Catherine, Montréal.

VALEUR DES OBJETS DE LA LOTERIE

\$10,420.00

1.—Un emplacement près du village de Châteauguay, sud-est de la rivière, 45 x 100 p. avec une bonne maison en pierre, bonne résidence

valant.....\$1200 00

2.—6 lots de terrain, à la Côte Saint-Antoine, en argent de toutes grâces, estimés chacun à \$550..... 3360 00

3.—5 lots de terrain, à la Pointe Saint-Charles, (rue de la Congrégation), estimés chacun à \$450..... 2250 00

4.—Une belle Harpe, à double action, richement décorée, valeur..... 400 00

5.—Un très beau bracelet en or avec diamant, valeur..... 100 00

6.—Un tableau sur toile, d'École Homère par Carlo Dolci, peintre italien..... 100 00

7.—Un bon cheval de trait, valeur..... 100 00

8.—2 lots de \$50 chaque (une pendule de cheminée ornée et une montre en or) valeur..... 120 00

9.—7 lots de \$30 à \$50 chaque, (une statue en bronze, une voiture d'hiver, un chapeau en dentelle, et divers objets d'art, valeur..... 280 00

10.—Un lot de terre de 90 x 132 pds, à Saint-Basile, Manitoba, rue Grandin, donné par l'Archevêque de Saint-Basile..... 300 00

11.—10 lots de \$10 à \$30 chaque, divers objets..... 250 00

12.—20 do \$15 à \$30 do do..... 350 00

13.—30 do 10 à 15 do do..... 375 00

14.—40 do 6 à 10 do do..... 320 00

15.—50 do 4 à 6 do do..... 250 00

16.—75 do 3 do do..... 225 00

17.—150 do 2 do do..... 300 00

18.—200 do 1 do do..... 200 00

Valeur totale des lots.....\$10,420 00

Prix : 1 billet 50 cts. ou 5 billets pour \$2.

Billets à vendre à Québec chez Ed. Giroux et Frère, et John E. Burke, Pharmaciens.

A Montréal chez Devins et Boileau, Fabre et Gravelle, Henry Prince, et D. et J. Sadlier et Cie.

A Ottawa, chez N. Mark. 87, rue Sparks, et chez P. C. Guillemin, 123, rue Sussex.

4 janv. 1879. 2

LE PETIT CATECHISME

DU DIOCÈSE DE QUÉBEC

Le seul approuvé par Mgr. l'Archevêque de Québec

Publié par A. COTÉ ET Cie

Catéchisme approuvé des reproductions de l'original, non autorisées en cours dans le Diocèse, les personnes qui le font ou le vendent sont informées qu'elles pourront devenir l'objet de poursuites.

Sous presse, 10,000 exemplaires.

On voudra bien expédier d'avance les demandes.

5 nov. 1878. 971

ARGENTERIE ANGLAISE

AMERICAINE.

Afin d'effectuer une vente rapide, les soussignés ont décidé d'offrir au public un grand assortiment

D'ARGENTERIE BIEN CHOISIE

A UNE

TRÈS-GRANDE REDUCTION

Et même aux prix coûtant, s'il le faut.

V. BELANGER ET Cie,

Rue La Fabrique.

9 déc. 1878. 1043-20f

EXPOSITION DE PARIS !

MESDAMES ET MESSIEURS,

LA MAISON RENAUD ET Cie.

a le plaisir d'inviter ses amis et le public en général à visiter l'assortiment magnifique d'articles de fantaisie qu'elle vient de recevoir directement de l'Exposition. On trouvera à notre établissement tout ce qu'il y a de plus nouveau pour les cadeaux de Noël et du Jour de l'An.

Nous donnerons sous peu une liste des effets reçus.

Une visite est sollicitée.

RENAUD ET Cie

24, rue Saint-Paul.

11 déc. 1878. 1050

A VENDRE

LES PROPRIÉTÉS DE FEU F. X. BÉDARD, situées coin des rues de la Reine et de la Couronne, Saint-Roch, Québec.

S'adresser sur les lieux.

7 déc. 1878. 1055-1m

ÉTRENNES DE 1879 !

LOTÉRIE

Beau Piano neuf !

Garanti pour cinq années et accordé gratuitement pendant deux années.

Cette loterie est pour encourager la nouvelle fabrication de pianos dans la ville de Québec. Le tirage se fera à la Salle Jacques-Cartier, en présence des souscripteurs, le 27 JANVIER prochain.

Le nombre des billets est fixé à 300. Le prix du billet est d'UNE PIASTRE.

Le piano est visible et peut être essayé tous les jours chez M. F. OISEL, facteur de pianos, 10, rue Saint-Nicolas, Québec.

26 déc. 1878. 1097-1m

URANINE.

C'est le plus récemment découvert, et peut-être le plus remarquable de tout le goudron ou groupe aniliné de substances colorantes dont on fait un si grand usage aujourd'hui pour l'ornement des tissus les plus fins. Les chimistes disent que l'Uranine est le corps le plus fluorescent qui soit connu à la science.

